

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## En visite au collège Anne-Frank, le sous-préfet de Vire à la rencontre des élèves

~3 minutes

Le sous-préfet de [Vire](#), Martin Lafon, est venu visiter le collège Anne-Frank et échanger avec son équipe et ses élèves, fin janvier.

Vendredi 23 janvier, Martin Lafon, sous-préfet de [Vire](#), a passé la fin de matinée au collège Anne-Frank de Vassy. L'occasion pour les élèves d'échanger avec le représentant de l'État sur son parcours et les missions qu'il exerce.

Il a été accueilli par Christelle Aubry, principale par intérim, [Sandrine Gosik](#), secrétaire générale, et Alexis Boulleaux, conseiller principal d'éducation. Étaient également présents [Mickaël Guettier](#), maire délégué de [Vassy](#), et [Sandrine Josse](#), élue en charge de la commission Adolescents. « **Je suis au collège pour comprendre comment fonctionne cet établissement et pour échanger. Dans mon métier, il est important de comprendre comment les choses se passent concrètement** », a expliqué Martin Lafon, questionné sur la raison de sa venue au collège.

Avant les échanges, le sous-préfet a visité l'établissement. Au restaurant scolaire, il a dialogué avec Ludovic Jardin, chef de cuisine. Puis il s'est rendu au centre de documentation, où se déroulait une répétition d'une pièce de théâtre encadrée par Corentine Baleige, professeure de français-latin, et Audrey Guyomard, documentaliste.

### Un échange direct avec les collégiens

Martin Lafon a ensuite rencontré les élèves du Club journal et ceux du Conseil de Vie Collégienne (CVC). Les questions ont porté sur son métier, la différence entre préfet et sous-préfet, le parcours à suivre ou encore les qualités nécessaires pour exercer cette fonction. Le représentant de l'État a répondu aux élèves en toute simplicité. « **J'ai commencé par faire des études de droit et préparé des concours administratifs. J'ai débuté en prison comme directeur des services pénitentiaires à [Nîmes](#). Puis j'ai travaillé à l'hôpital en tant que directeur adjoint des ressources humaines au CHU de Reims.** »

Sous l'autorité du préfet, le sous-préfet met en œuvre la politique de l'État au niveau local. Il est un relais de terrain. « **Mon travail, c'est essayer de trouver des solutions, d'aider les partenaires à faire avancer leurs projets. Je dois être disponible en permanence. Il faut être à l'écoute, réactif et savoir expliquer les décisions prises. Il faut faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait** », a-t-il précisé.

Une rencontre appréciée par les élèves, attentifs et curieux, qui pourrait se prolonger. Martin Lafon les a en effet invités à venir découvrir la sous-préfecture lors d'une prochaine visite.





Les élèves en pleine répétition d'une pièce de théâtre.



Les collégiens se sont montrés attentifs et curieux.